

Compte rendu de sortie du 19 juillet 2023 dans la grotte des Trois murs (Cazilhac, Hérault)

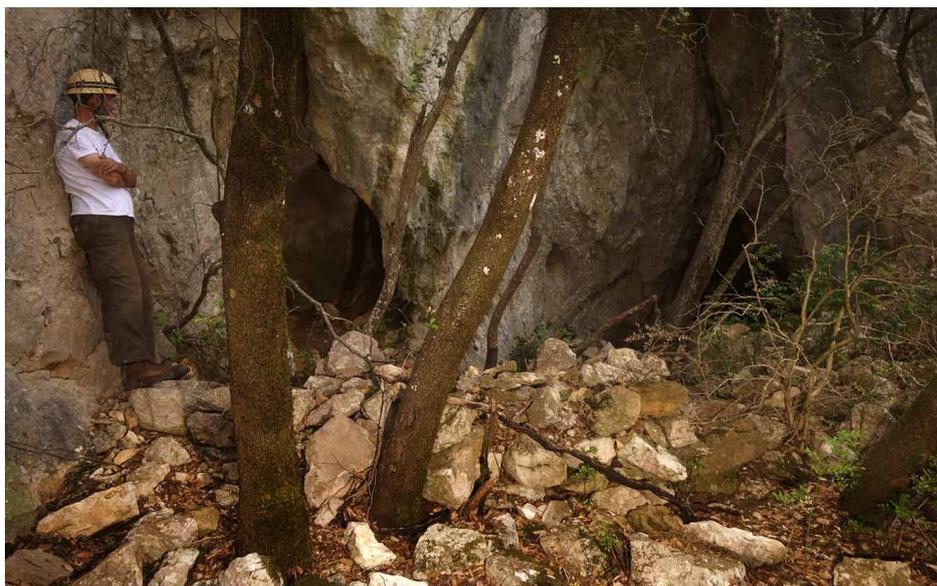
par Jean-Yves Bigot

(Jean-Pierre Rouges, Claude Viladomat, Pascal Mouneyrat,
Anthony Mirico, Daniel Caumont & Jean-Yves Bigot)

L'objectif initial est la désobstruction d'un trou souffleur (lat. = 43,93645 ; long. = 3,685710) découvert par Jean-Pierre Rouges et Daniel Caumont le 21 juin 2023 dans le secteur dit des Forces. La cavité étant verticale, il s'agit d'un aven, mais les formes de corrosion montrent qu'il s'agit d'un véritable conduit karstique recoupé par le versant qui domine la Vis (**fig. 1**).

L'endroit est très inconfortable et très exposé aux chutes de pierres.

Figure 1. Vue sur la vallée de la Vis et le petit causse de Gourdon.



Tandis qu'une partie de l'équipe est occupée à élargir les galeries de l'aven des Forces, une autre, composée de Daniel Caumont et Jean-Yves Bigot, décide de visiter une grotte découverte par Daniel le 21 juin dernier et dans laquelle il a reconnu des murs (**fig. 2**)...

Figure 2. Le mur extérieur. La grotte se prolonge par l'ouverture située sur la droite.

La grotte est invisible depuis l'extérieur, car elle est masquée par une épaisse végétation ; elle n'a a priori jamais fait l'objet d'une quelconque mention dans la documentation spéléologique. La grotte s'ouvre dans le versant abrupt qui domine la confluence de la Vis et de l'Hérault.

Juste au-dessus sur le plateau, on remarque des clapas en forme de terrasse ou de pyramide tronquée qui montrent que le site a été épierré pour en faire un lieu de pâtures. Les sentiers et chemins qui desservent la montagne semblent plutôt anciens.

La grotte des Trois murs (lat. = 43,93605 ; long. = 3,68815) présentent une succession de murs dont le nombre à été évalué à trois. Il existe au moins deux murs bien individualisés et sans doute un mur intermédiaire plus ou moins détruit pas les pilleurs. En effet, la grotte a été fréquentée dès la Préhistoire ou la Protohistoire, et présente de nombreuses traces de fouilles clandestines. Si la grotte n'est pas connue des spéléologues, elle l'était des pilleurs de sites archéologiques (**fig. 3 & 4**). Malgré non recherches, aucun élément spéléologique n'a été relevé, pas même un graffiti ou une signature de visiteurs.

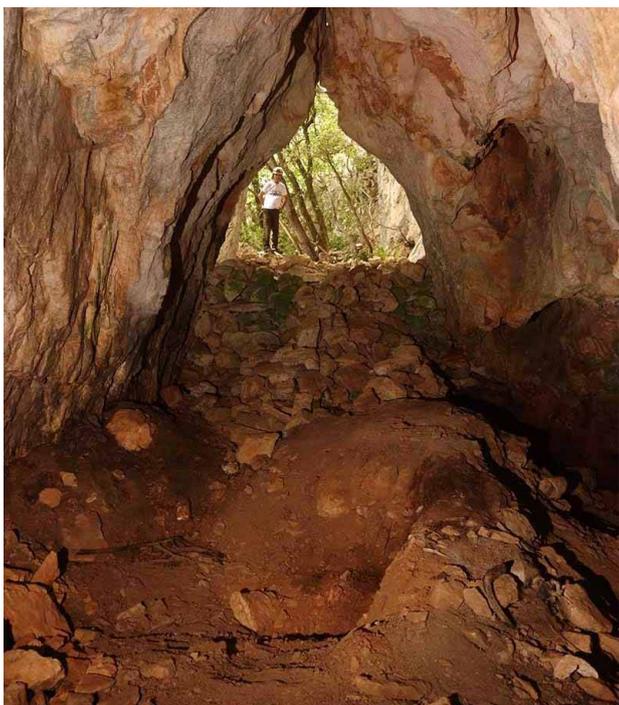


Figure 3. Au premier plan, les trous des fouilles clandestines et, au second plan, le mur intérieur.

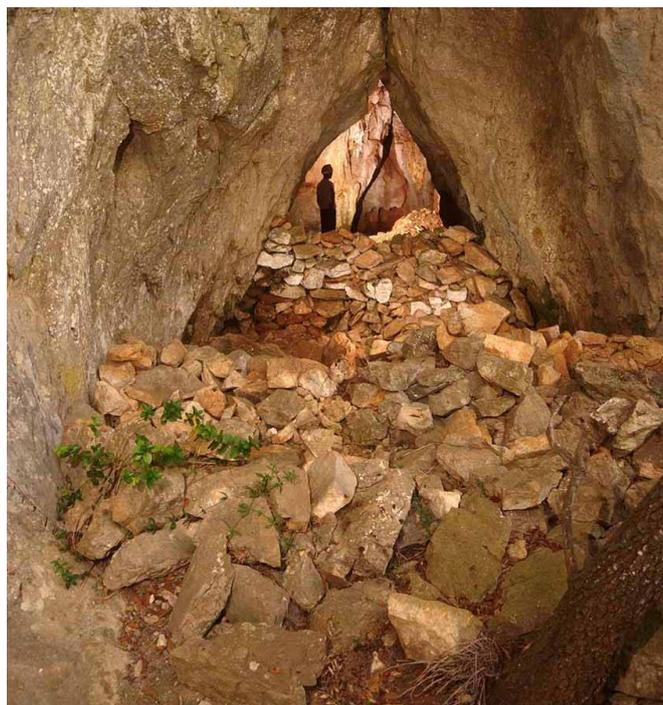


Figure 4. Au premier plan, le mur intermédiaire et, au second, le mur intérieur.

Aucun indice ne subsiste, hormis les restes d'un petit foyer probablement destiné à éclairer la partie située dans la pénombre du fond de la grotte (**fig. 5**).



Figure 5. Petit foyer situé près des fosses ouvertes par les pilleurs.

Manifestement, ce foyer a été allumé pour donner de la lumière à ceux qui ont extrait des vestiges du sol de la grotte. La méthode de fouille montre que le ramassage des objets était systématique pour ensuite être trié au grand jour. En effet, un rebus de prélèvements (tessons de céramiques) a été laissé sur place et caché dans un recoin de l'alcôve situé à gauche de l'entrée. Cette zone mieux éclairée leur a permis de sélectionner un « butin » à emporter. On en déduit que les pilliers étaient équipés d'éclairages peu performants. Ailleurs, dans le fond de la grotte, le matériel jugé non intéressant a été laissé en tas sur le côté. On trouve notamment des tessons de poteries et des ossements animaux (fig. 6), ainsi que divers pierres exotiques (fig. 7 & 8).



Figure 6. Dents et ossements animaux.

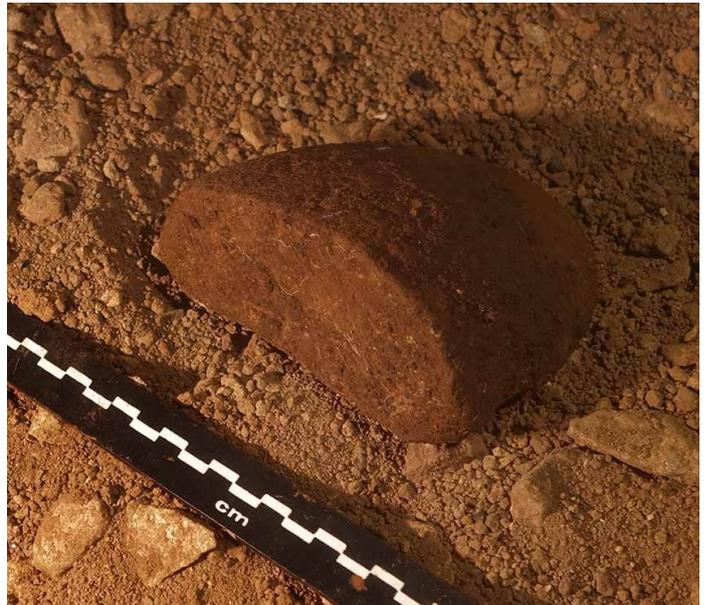


Figure 7. Fragment de meule.



Figure 8. Galets roulés de rivière.



Figure 9. Tesson décoré.

Des tessons décorés indiqueraient la présence de tombes (fig. 9). En effet, la grotte présente des volumes, certes habitables, mais où les circulations d'eau devaient être absentes. Aucun concrétionnement abondant ne vient accréditer l'hypothèse d'une utilisation en grotte-citerne.

La qualité des céramiques et leurs décors indiquent plutôt un usage sépulcral (fig. 10 & 11).



Figure 10. Tesson à lignes et à points.



Figure 11. Anse de pot décoré.

Après avoir constaté les dégâts occasionnés par les fouilles, il est possible de se livrer à un examen des murs qui barrent l'accès à la grotte. Le mur intérieur est le mieux conservé et repose sur la terre, sa base a été dégagée par les fouilles clandestines (fig. 12).

Des pierres ont été disposées de chaque côté du mur par les fouilleurs pour former des rampes facilitant son franchissement. En effet, on note que les pierres du mur en place sont recouvertes par des mousses vertes alors que les pierres de la rampe n'en possèdent pas (fig. 13).



Figure 12. Les pierres du mur intérieur reposent directement sur la terre matérialisant le niveau du sol avant l'aménagement de la grotte.



Figure 13. Les rampes constituées de pierres prélevées permettent de franchir aisément le mur intérieur.

Le mur intérieur s'élevait probablement jusqu'à la voûte et obstruait totalement la galerie. Il s'agit d'un cas fréquent dans les grottes à usage sépulcral. On voulait ainsi éviter que les animaux (ou les hommes) puissent pénétrer dans la cavité.

Le mur intermédiaire n'est pas très franc en raison des perturbations occasionnées par les pilleurs. Toutefois, de grosses pierres plates reposant sur le sol indiqueraient la base d'un mur intermédiaire en grande partie détruit par les fouilles.

Entre le mur intérieur et intermédiaire totalement pillé, se dressent les restes d'une coulée stalagmitique qui ont probablement gêné les fouilleurs (**fig. 14**).

Figure 14. Au premier plan, on aperçoit le mur intermédiaire et le fragment de concrétion qui dépasse du sol, et, au second plan, le mur intérieur.



Le tracé du mur extérieur décrit une ligne légèrement courbe (**fig. 15**) qui prolonge la forme des rochers qui soutenaient autrefois la voûte de la grotte.

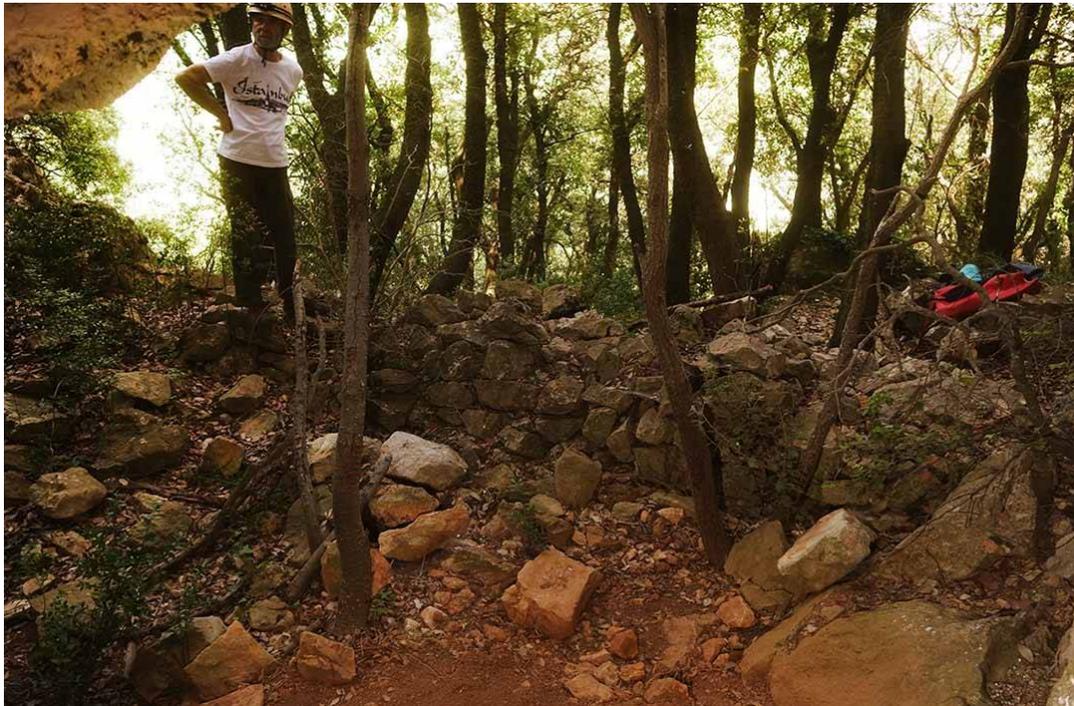


Figure 15. Le tracé du mur extérieur est légèrement courbe et prolonge les formes naturelles des rochers en place.

La grotte est une cavité décapitée, des rochers en place correspondent aux restes de la partie basale de la paroi.

Certes, le toit de la cavité ne s'est pas effondré du temps de la fréquentation préhistorique, mais les hommes ont souhaité suivre les contours naturels des rochers pour délimiter un espace clos et assez harmonieux.

Le mur extérieur correspond probablement à une limite dans l'espace dédié aux morts.

Ce mur ne pouvait pas atteindre la voûte, car il est situé hors de la cavité.

En contrebas du mur extérieur, on aperçoit une petite terrasse construite.

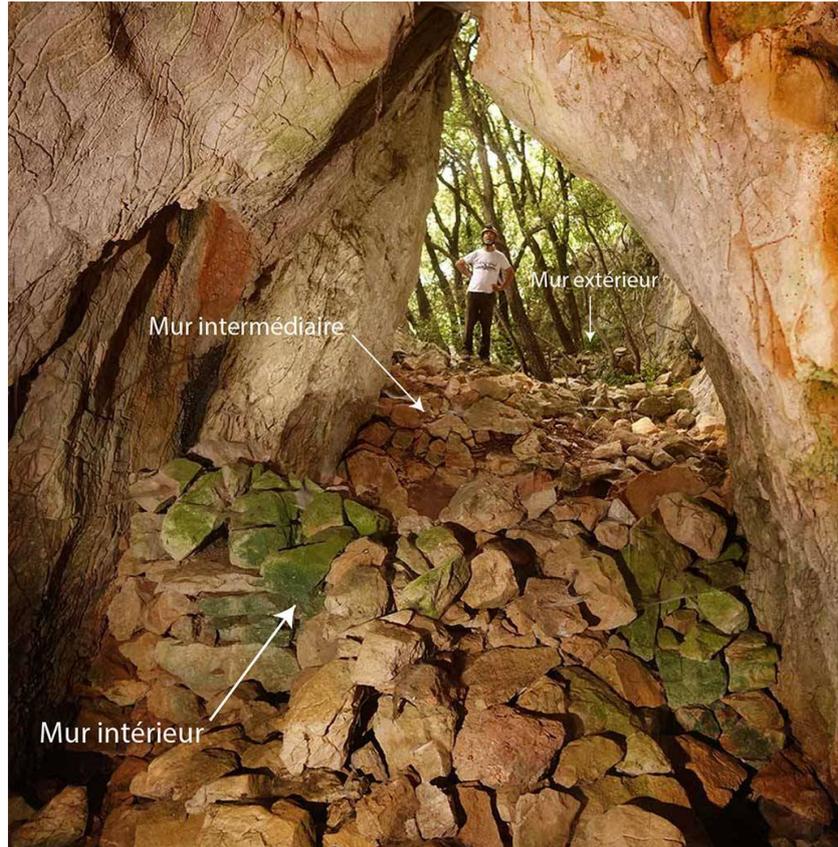


Figure 16. Vue des différents murs reconnus dans la cavité.

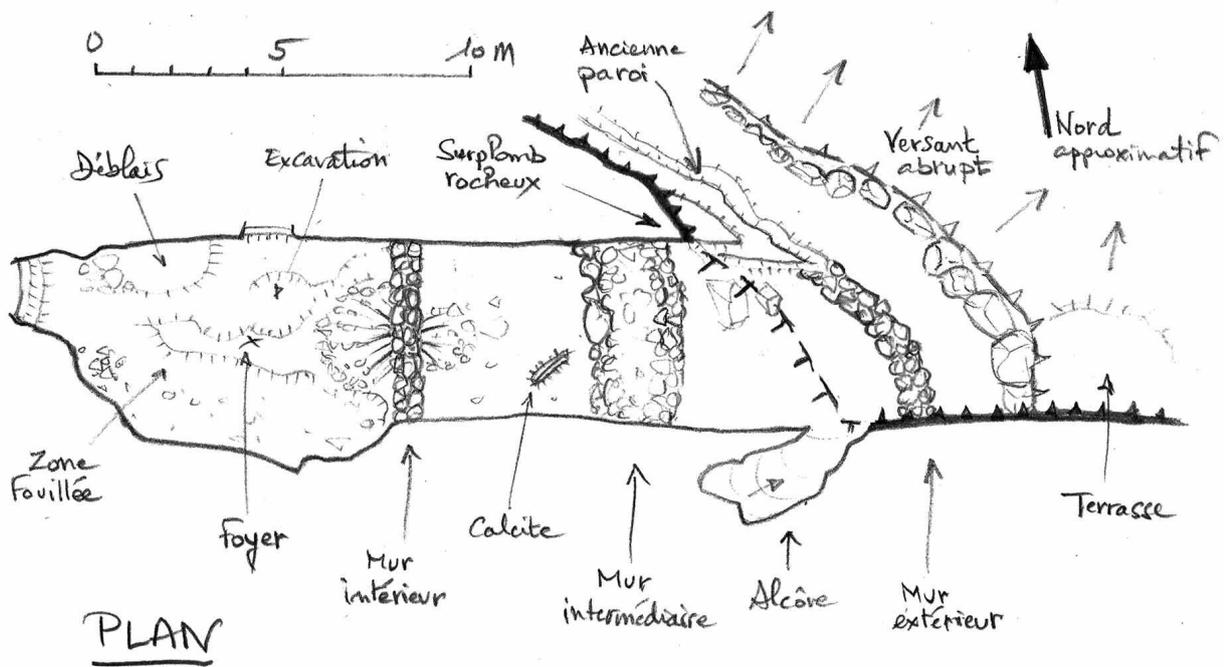


Figure 17. Croquis de la grotte des Trois murs (Cazilhac, Hérault).

Si des hommes préhistoriques ont pu utiliser la grotte pour ses dimensions intéressantes, c'est parce qu'elle s'est initialement formée aux dépens d'une fracture verticale orientée est-ouest. L'orientation de cette fracture est d'ailleurs la même que celle de l'aven des Forces tout proche.



Figure 18. Sables et graviers roulés plaqués sur la paroi.

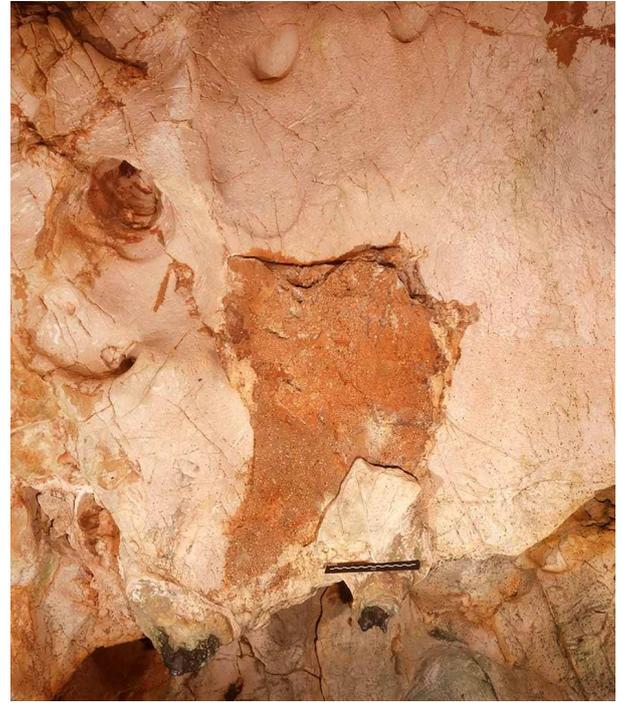


Figure 19. Plaquage de sable et biocoupoles en plafond.



Toutefois, les formes pariétales sont trompeuses, car elles ne résultent pas du fonctionnement de la cavité, mais de la biocorrosion des chauves-souris.

En effet, initialement la cavité était remplie de sédiments cristallins : principalement du sable apporté par la Vis ou l'Hérault (**fig. 18**). À la voûte de la galerie, un plancher stalagmitique a scellé ces remplissages allochtones.

La grotte est devenue pratiquement impénétrable.

Plus tard, à la faveur d'une descente du niveau de base, les remplissages détritiques ont été soutirés et un vide s'est créé à nouveau.

Figure 20. Coupole due à la présence des chauves-souris dans les plafonds de la grotte.

La grotte s'est ouverte et les chauves-souris ont occupé le vide. Ce vide a fini par s'agrandir grâce aux phénomènes entretenus de biocorrosion (guano, respiration des chauves-souris, etc.) qui a fait « reculer » les parois. En plafond, on aperçoit de nombreuses coupoles qui étaient autrefois occupées pas les chiroptères (fig. 19 & 20).



Figure 21. Traces de plancher stalagmitique sur la paroi corrodée.

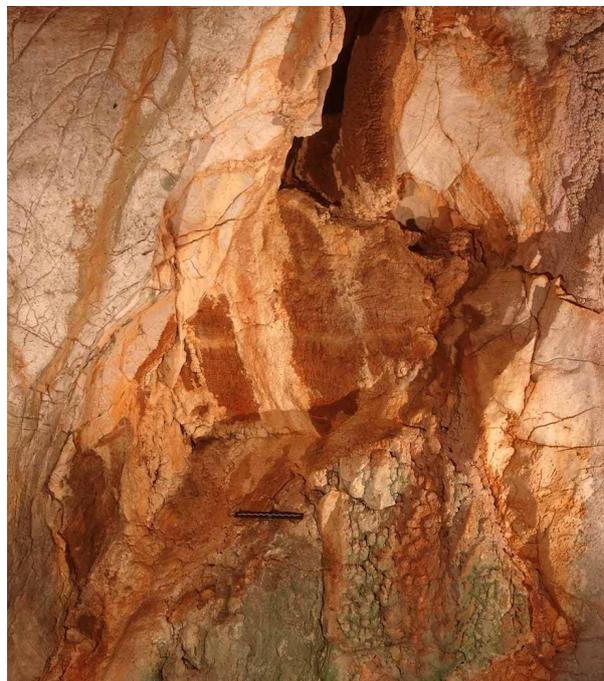


Figure 22. Ancien plancher stalagmitique recoupé par la biocorrosion.



La biocorrosion a fait disparaître à la fois le calcaire et les planchers stalagmitiques qui restent à l'état de lambeaux sur les parois ou dans les creux pariétaux (fig. 21 & 22).

Sans l'intervention des chauves-souris, les grottes auraient été beaucoup moins vastes et les hommes se seraient contentés d'espaces plus réduits...

Figure 23. Vue de la grotte des Trois murs.